



DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT 11^e ET 12^e ANNÉES (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Design de l'environnement (demi-crédit) en 11^e et 12^e années ne couvre pas tous les buts et résultats visés par le cours donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT - 11^e ET 12^e ANNÉES

Les cours de design de l'environnement sensibilisent l'élève au rôle que joue l'environnement bâti dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage du design de l'environnement permettent d'acquérir des compétences, des connaissances et des aptitudes pour explorer les relations entre les gens et l'environnement bâti par des activités d'évaluation, de design et de création.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un demi-crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 55 heures.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)	35S 35A 35M 45S 45A 45M
--	-------------------------

Selon l'expertise des enseignants et les exigences des installations disponibles, les écoles pourront offrir deux cours d'un demi-crédit dans des domaines prédéterminés du cadre curriculaire au cours de la session (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études dans le domaine de l'écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition, et design de l'environnement de 11^e et 12^e années). Les élèves sont ainsi toujours en mesure d'acquérir un crédit complet pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions du cours Design de l'environnement - 11^e et 12^e années

Le cadre des résultats d'apprentissage de la 11^e et 12^e années du cours de Design de l'environnement comporte une certaine souplesse pour s'appliquer à tous les domaines du design de l'environnement : architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme.

La perspective de l'enseignement de l'écologie humaine de ce cadre curriculaire met l'accent sur les interrelations multidimensionnelles entre les gens, le logement et le design d'intérieur.

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour les deux niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur les connaissances antérieures pour progresser d'une compréhension conceptuelle simple à une progression conceptuelle plus complexe. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

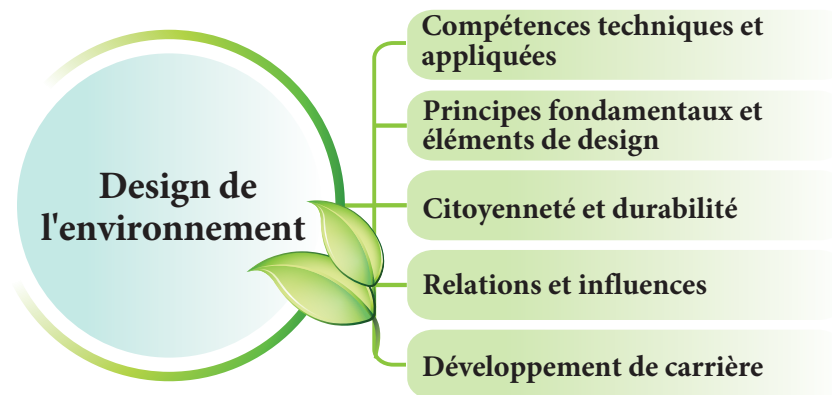
Le cours **Design de l'environnement - 11^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique d'espaces de vie. Les élèves identifieront les décisions des consommateurs et la sécurité du logement dans l'environnement bâti, ainsi que la capacité de répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

Le cours **Design de l'environnement - 12^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique numérique. Les élèves étudieront les décisions des consommateurs et la sécurité du logement dans l'environnement bâti, ainsi que la capacité de répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

Au Manitoba, le contenu du cours du design de l'environnement du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des environnements bâtis qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Principes fondamentaux et éléments du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences en application dans le domaine du design de l'environnement. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour concevoir des environnements pour les individus, les familles et les collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.

5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension du design de l'environnement.

11.1.1.1 Définir le design de l'environnement et ses divers domaines d'études (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).	12.1.1.1 →
11.1.1.2 Appliquer des compétences analytiques au design pour évaluer l'environnement bâti.	12.1.1.2 →
11.1.1.3 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons.	12.1.1.3 →
11.1.1.4 Examiner les aspects de la créativité et de l'innovation ainsi que leur relation avec le design de l'environnement.	12.1.1.4 →
11.1.1.5 Examiner le processus du design et son application au design de l'environnement.	12.1.1.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

11.1.2.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.	12.1.2.1 →
11.1.2.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.	12.1.2.2 →
11.1.2.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.	12.1.2.3 →
11.1.2.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.	12.1.2.4 →
11.1.2.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.	12.1.2.5 →
11.1.2.6 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	12.1.2.6 →
11.1.2.7 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	12.1.2.7 →
11.1.2.8 Démontrer et décrire des procédures de sécurité pour la manipulation des médias de projet.	12.1.2.8 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement.

11.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.	12.1.3.1 →
11.1.3.2 Définir la terminologie de base des matériaux de construction.	12.1.3.2 →
11.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter des instructions.	12.1.3.3 →
11.1.3.4 Identifier et utiliser les mesures métriques et impériales dans un projet.	12.1.3.4 →
11.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte.	12.1.3.5 →
11.1.3.6 Interpréter et utiliser les symboles appliqués aux plans de conception.	12.1.3.6 →
11.1.3.7 Démontrer les procédures de préconstruction de base appliquées à un projet.	12.1.3.7 →
11.1.3.8 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour produire un environnement de qualité.	12.1.3.8 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement. *(suite)*

11.1.3.9 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.

12.1.3.9 Analyser un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.

11.1.3.10 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.

12.1.3.10 →

11.1.3.11 Démontrer le développement de compétences par la production d'un projet de design à diverses échelles (p. ex., mobilier, environnement intérieur, logement, collectivité, aménagement paysager, urbanisme).

12.1.3.11 →

11.1.3.12 Utiliser des techniques de dessin à la main pour créer des plans de conception.

12.1.3.12 →

12.1.3.13 Utiliser la technologie du dessin technique numérique pour élaborer des conceptions environnementales.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des principes du design.

11.2.1.1 Identifier le vocabulaire des principes du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.1.1 Analyser les principes du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.1.2 Appliquer les principes du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.1.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les principes du design.

11.2.1.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.1.3 —>

11.2.1.4 Appliquer les principes du design à un projet.

12.2.1.4 —>

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des éléments du design.

11.2.2.1 Identifier le vocabulaire des éléments du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.2.1 Analyser les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.2.2 Appliquer les éléments du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.2.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les éléments du design.

11.2.2.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.2.3 —>

11.2.2.4 Appliquer les éléments du design à un projet.

12.2.2.4 —>

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de l'évolution du design de l'environnement.

11.2.3.1 Identifier des concepteurs et leur influence sur le design de l'environnement (p. ex., Frederick Law Olmsted [années 1860], architecte paysagiste; Frank Lloyd Wright [années 1910], architecte; Ray et Charles Eames [années 1940], designers de meubles; Arthur Erickson [années 1960], architecte/urbaniste; Andrée Putman, désigner d'intérieur; Douglas Cardinal [années 1990], architecte autochtone; Zaha Hadid [années 2000], architecte; David Adjaye, architecte; Kate Orff, architecte paysagiste; Tadao Ando, architecte)

12.2.3.1 Étudier les influences de designers sur le design de l'environnement actuel.

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement culturel.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

11.2.4.1 Identifier l'interrelation entre le design de l'environnement et la culture, la politique, la religion, l'économie et la technologie.

12.2.4.1 →

11.2.4.2 Identifier des styles de design de l'environnement associés à différentes cultures (p. ex., peuples autochtones du Canada, colons européens et Canadiens d'aujourd'hui).

12.2.4.2 →

11.2.4.3 Discuter de l'incidence de la culture et du patrimoine sur les styles en fonction de l'emplacement géographique, des régions visées par un traité ou des contextes culturels.

12.2.4.3 →

11.2.4.4 Identifier l'objet et la fonctionnalité de designs de l'environnement historiques (p. ex., chaleur, portabilité, disponibilité du matériel).

12.2.4.4 Critiquer l'objet et la fonctionnalité d'applications contemporaines du design de l'environnement.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.5 : Appliquer l'apprentissage au processus de design.

Les cours de 10^e année (25S/20S), 11^e année (35S/30S) et 12^e année (45S/40S) en arts textiles et design explorent le domaine de la production et de la conception de costumes. Ce RAG pourrait faire partie d'un processus de conception de décor théâtral.

11.2.5.1 Identifier un design dans divers médias.	12.2.5.1 Analyser l'environnement bâti en fonction du sens implicite.
11.2.5.2 Effectuer une recherche sur les aspects culturels et historiques d'un environnement bâti.	12.2.5.2 →
11.2.5.3 Appliquer les principes et les éléments du design à la conception d'un environnement bâti.	12.2.5.3 →
11.2.5.4 Appliquer les considérations pratiques d'un environnement bâti (p. ex., budget, méthodes de construction, contexte, matériaux, public cible, environnement).	12.2.5.4 →
11.2.5.5 Créer une représentation visuelle bidimensionnelle d'un environnement bâti (p. ex., exactitude de l'époque, textures, poids, couleurs et formes).	12.2.5.5 →
11.2.5.6 Construire une forme tridimensionnelle d'un environnement bâti en démontrant des pratiques et des procédures sécuritaires.	12.2.5.6 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.3 : Explorer la prise de décision éclairée et responsable en matière de design de l'environnement.

11.3.3.3 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.3 →

11.3.3.4 Créer un produit valorisé par le recyclage à l'aide d'une ou de plusieurs des techniques suivantes (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.4 →

11.3.3.5 Examiner la disponibilité des produits sous-utilisés dans votre collectivité.

12.3.3.5 →

RAG 3.4 : Explorer des enjeux de sécurité et de disponibilité du logement en lien avec le design de l'environnement.

11.3.4.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité du logement (p. ex., aux niveaux physique, psychologique, sociale, émotionnelle et esthétique).

12.3.4.1 →

11.3.4.2 Définir et reconnaître la sécurité du logement au niveau individuel, familial et communautaire.

12.3.4.2 Reconnaître la sécurité du logement aux niveaux communautaire et mondial.

11.3.4.3 Identifier les composantes de la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., disponibilité, accessibilité, adéquation, acceptabilité).

12.3.4.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., emplacement, coût, disponibilité, région rurale ou urbaine) et des réponses communautaires et mondiales (p. ex., organismes sans but lucratif, dons/organismes de bienfaisance, gouvernement).

11.3.4.4 Expliquer les obstacles à la sécurité du logement et les effets de l'embourgeoisement des quartiers sur les collectivités du Manitoba et du Canada.

12.3.4.4 Expliquer les obstacles au logement à l'échelle mondiale et identifier la structure de soutien pour compenser l'embourgeoisement à l'échelle mondiale.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des espaces de vie.

11.4.1.1 Identifier les fonctions des espaces de vie. 12.4.1.1 →

11.4.1.2 Déterminer les facteurs qui déterminent le choix des espaces de vie (p. ex. priorités, espace, rôles, coût, stade de la vie et mode de vie). 12.4.1.2 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement tout au long de la vie.

11.4.2.1 Décrire les espaces de vie dont les gens ont besoin à des étapes précises de leur vie. 12.4.2.1 →

11.4.2.2 Étudier les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique. 12.4.2.2 Analyser les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique.

11.4.2.3 Définir les principes du design universel, y compris le design inclusif. 12.4.2.3 Critiquer un espace au titre de l'emploi d'un design universel ou inclusif.

11.4.2.4 Analyser comment le design universel et le design inclusif répondent à des capacités, aspirations et besoins divers. 12.4.2.4 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours de design de l'environnement et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

11.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.

12.5.1.1 →

11.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.

12.5.1.2 →

11.5.1.3 Participer de façon positive.

12.5.1.3 →

11.5.1.4 Assumer la responsabilité de ses actions.

12.5.1.4 →

11.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.

12.5.1.5 →

11.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.

12.5.1.6 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

11.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	12.5.2.1 →
11.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	12.5.2.2 →
11.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	12.5.2.3 →
11.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	12.5.2.4 →
11.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	12.5.2.5 →
11.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	12.5.2.6 →
11.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	12.5.2.7 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

11.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe. 12.5.3.1 →

11.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe. 12.5.3.2 →

11.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe. 12.5.3.3 →

11.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres. 12.5.3.4 →

11.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe. 12.5.3.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

11.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif. 12.5.4.1 →

11.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution. 12.5.4.2 →

11.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour des projets indépendants ou collectifs (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales). 12.5.4.3 →

11.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif. 12.5.4.4 →

11.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail. 12.5.4.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées au design de l'environnement.

11.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées au design de l'environnement (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).

11.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

11.5.5.3 Examiner et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine du design de l'environnement en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées au design de l'environnement dans leur communauté.

12.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine du design de l'environnement.

